

A – Objet

La présente convention a pour but de préciser les engagements réciproques de l'association et du/de la professionnel.le qui adhère à La Pive, ainsi que les conditions dans lesquelles le.a professionnel.le pourra faire circuler la monnaie complémentaire la Pive.

B – Adhésion, engagement et participation

L'adhésion à La Pive est un préalable requis pour chaque professionnel.le souhaitant utiliser la monnaie la Pive (article L521-3 du Code monétaire et financier) et l'accepter comme titre de paiement (article L314-1 du Code monétaire et financier).

L'adhésion à La Pive s'accompagne de l'engagement à respecter et promouvoir les valeurs de sa charte.

En signant cette convention, le.a professionnel.le adhère à l'association et s'engage à participer aux frais de fonctionnement de La Pive en versant une cotisation annuelle libre, consciente et solidaire

Il/elle est appuyé.e pour faire son choix en annexe, lui permettant de comprendre les besoins financiers de l'association, et de prendre connaissance d'un montant indicatif évalué en fonction de la typologie de sa structure.

Le montant de la cotisation n'est pas figé et peut être modulé chaque année.

Montant de la cotisation professionnelle pour l'année en cours:€ .

Le système de cotisation peut être révisé annuellement par décision du Conseil d'Administration.

Je note que je peux faire un don défiscalisable à hauteur de 66% depuis l'onglet « don » du site pive.fr

C- Durée de la convention

La présente convention prend effet à la date de sa signature jusqu'à la fin de l'année civile en cours. Elle est ensuite **renouvelée tous les ans par tacite reconduction** pour une année civile.

D-Dénonciation de la convention

La présente convention peut être dénoncée, par l'une ou l'autre des parties, après une période de conciliation, par notification écrite.

La présente convention suppose le versement d'une cotisation annuelle. **Le non-renouvellement de l'adhésion au-delà du 1er mars entraîne la suspension de la convention.** Jusqu'à régularisation, le.a professionnel.le n'apparaîtra plus dans les communications de la Pive et n'aura plus accès à la reconversion de ses pives en euros.

Le.a professionnel.le s'engage à restituer à La Pive son macaron (et son autocollant) dès la rupture de la convention passée entre les deux parties.

E-Divers

- Le.a professionnel.le reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation de la Pive qui sont disponibles sur le site www.pive.fr.

- Conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) du 25 mai 2018, Le.a professionnel.le peut exercer son droit d'accès aux informations qui le concernent, les faire rectifier ou supprimer en contactant : mesdonnees@pive.fr

Fait à

Le.a professionnel.le
(Cachet de l'entreprise et signature)

Pour l'Association La Pive
La Co-Présidente ou son/sa représentant-e
Prénom..... Nom

Annexe 1 à la Convention :

Nom de l'adhérent :

Date :

Informations sur votre activité pour publication grand public

Catégorie	Principale	Secondaire (si besoin)	Réseaux sociaux :
Agriculteur , Producteur			Site :
Alimentation, Épicerie			Facebook :
Bar, Café, Restaurant, Salon de thé			Twitter :
Boucherie, Charcuterie, Traiteur			Instagram :
Boulangerie, Pâtisserie, Glacier			Autre(s) :
Boissons, vins, spiritueux			
Artisanat, Produits régionaux			
Habillement, mode & accessoires			
Ameublement, Bricolage, Jardinage			Horaires d'ouverture
Communication, Papeterie, Librairie, Imprimerie			
Informatique, Électronique			
Santé, Soins & bien-être			
Art, Culture, Tourisme			
Hébergement			
Événementiel			
Loisirs, Sports			
Services à la personne			
Services aux entreprises			
Formation, Éducation			
Autres :			

Activité précise:

.....

Texte de présentation de votre structure :

.....
.....
.....

Pourquoi rejoindre le réseau de La Pive ?

.....
.....
.....

Mots clefs:

Itinérant-e (si coché, adresses de vente :)

-	Jours/horaires/adresse(s) de vente :
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

Annexe 2 à la Convention

Nom de l'adhérent :

Date :

Informations pour le développement de La Pive et de son réseau de professionnels

La Pive souhaite développer son réseau de professionnel·les adhérent·es afin que chaque professionnel·le puisse dépenser ses Pives auprès de ses fournisseurs et de ses collaborateur·rices locaux.

Dans le cadre de cette démarche, acceptez-vous de nous communiquer la liste de vos principaux fournisseurs et prestataires locaux ?

Oui Plus tard Non Si oui merci de remplir le formulaire suivant :

Formulaire « Liste de mes fournisseurs et prestataires locaux et questionnaire réseau »

Vos fournisseurs et prestataires avec qui vous aimeriez commercer en Pives. Merci de préciser le nom de la structure, son adresse, un contact avec email et/ou téléphone.

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

Annexer autre(s) page(s) si nécessaire

Êtes-vous à la recherche de nouveaux fournisseurs et prestataires locaux que vous souhaiteriez voir dans le réseau de La Pive ? Si oui dans quel domaine ?

.....
.....
.....
.....

Auriez-vous d'autres besoins à nous faire part?

.....
.....
.....

Suivez les actualités de La Pive

A noter que vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook régionale ainsi que sur notre page Instagram. Vous y trouverez diverses informations sur la Pive comme l'arrivée des nouveaux et nouvelles professionnel·les, les actualités des professionnel·les, les actualités de la Pive, les actualités des monnaies locales en France.

Annexe 3 à la Convention - Montants indicatifs en lien avec les besoins financiers de l'association



professionnel·les

COTISATION ANNUELLE LIBRE, CONSCIENTE ET SOLIDAIRE

Pour vous orienter vers le choix du montant :

moins de

35 € ou -P
par an

J'accepte la Pive en paiement

Je m'engage à faire circuler toutes mes pives sans avoir recours à la reconversion.

entre **35** et

60 € ou -P
par an

Je participe au fonctionnement courant de l'association

Achat de petit matériel comme les caisses, impressions, maintenance informatique de nos outils de gestion, ...

entre **61** et

120 € ou -P
par an

Je pérennise l'activité et les postes salariés

Salaires (coordinateur·ice, chargé·e de développement, ...), loyers des locaux, développement de la Pive numérique, ...



entre **121** et

240 € ou -P
par an

Je soutiens la Pive sur l'ensemble du territoire

Création de nouveaux groupes locaux en Franche-Comté, prospection auprès des pros pour développer les circuits courts, ...

Je soutiens le développement du service de paiement en pives numériques



au-delà de

240 € ou -P
par an

Je crois en la Pive comme outil citoyen pour la transition

Multiplication des interventions scolaires, des événements locaux, des rencontres avec les élu·es, ...

Je contribue au déploiement du service de paiement en pives numériques

Un outil de calcul est disponible sur pive.fr qui prend en compte plusieurs indicateurs.

Votre investissement dans le projet de la Pive peut également passer par :

- un rôle de comptoir d'échange ou de relais actif pour dynamiser le réseau
- un don en ligne, défiscalisé à hauteur de 60% (*sur notre site internet, onglet "don"*)
- un engagement bénévole dans votre groupe local

pive.fr   